

Déclaration de non utilisation de

Arsenic et composés d'arsenic, antimoine et composés d'antimoine préoccupants, phosphore rouge et oxyde de béryllium

Dans la fabrication de **tous** les produits fournis par Siegwerk, les substances et classes de substances suivantes ou matières premières les contenant, ne sont pas utilisés intentionnellement comme ingrédient :

- Arsenic et composés d'arsenic
- Antimoine et composés d'antimoine hautement toxiques, tels que le trioxyde d'antimoine
- Composés organiques d'antimoine
- Phosphore rouge
- Oxyde de béryllium

Cependant, la présence à l'état de trace de ces substances dans le produit, provenant des impuretés des matières premières, du procédé ou d'une contamination accidentelle, ne peut pas être exclue. Nous surveillons et collectons auprès de nos fournisseurs les données sur la teneur en impureté des substances ci-dessus dans les matières premières pouvant en contenir à l'état de trace. Nous pouvons vous assurer que, les traces potentielles sont bien en dessous de 0.1%

Les informations contenues dans ce document reflètent la politique et les engagements de Siegwerk. Cette déclaration est valable sans signature.